

LA FÊTE DU DROIT

DE LA CONFÉRENCE DES DOYENS
DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
(CDDSP)



JEU(X) ET DROIT



14 ET 15 MARS 2024

FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES

ÉCONOMIQUES & GESTION

VANNES

UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD



LexisNexis®



Conférence des Doyens
Droit · Science politique

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DU DROIT ?

Depuis 2016, la Conférence des Doyens de Droit et Science politique (CDDSP), avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et le parrainage de nombreux éditeurs juridiques, organise une manifestation d'envergure nationale : La Fête du Droit.

Chaque année, cette manifestation met en lumière une Faculté de Droit et Science Politique hôte, autour d'un thème fédérateur ; elle s'articule autour de deux moments forts :

- Des initiatives locales au sein de chaque Faculté de Droit - Science Politique autour du thème annuel choisi
- Un grand Tournoi d'éloquence national, organisé par la Faculté hôte et qui voit s'affronter lors de joutes oratoires les champions de chaque Faculté de Droit et Science Politique.

C'est ainsi qu'ont été organisées, depuis 2016, les Fêtes du Droit suivantes :

- 2016 : Humour et Droit
- 2017 : Musique et Droit
- 2018 : Gastronomie et Droit (Université Lumière Lyon 2)
- 2019 : Sport et Droit (Université Savoie Mont Blanc)
- 2020 : Voyage et Droit (Université de Bordeaux)
- 2022 : Nature et Droit (Université Clermont Auvergne)
- 2023 : Corps et Droit (Université d'Artois, Douai)

UNIVERSITÉ HÔTE ET CHOIX DU THÈME 2024

Les 14 et 15 mars 2024, la Finale de la Fête Nationale du Droit sera accueillie par l'Université Bretagne Sud, à la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion de Vannes.

Le thème choisi est « Jeu(x) et Droit ».

DES INITIATIVES LOCALES AUTOUR DU JEU

Durant le mois de mars 2024, chaque Faculté de Droit et Science Politique souhaitant participer à la Fête du Droit s'efforcera d'organiser au niveau local :

- Toutes manifestations de son choix autour du thème « Jeux(x) et Droit ». Il pourra s'agir de conférence-débat, d'exposition, d'atelier, de l'élaboration d'un jeu autour du Droit, d'animations à base de serious game etc ...
- Un concours d'éloquence afin de permettre de désigner au niveau local le champion de la Faculté qui représentera ladite Faculté lors du Tournoi d'Éloquence National.

Le champion désigné pourra être (au choix de la Faculté) un ou une étudiant(e) ou un duo d'étudiant(e)s.

UNE FINALE NATIONALE : TOURNOI DE JEUX ET TOURNOI D'ÉLOQUENCE NATIONAL

L'Université hôte de la fête du Droit est en charge de l'organisation du Tournoi d'Éloquence, dont le règlement est consultable en annexe.

Ce tournoi réunira toutes les Facultés participantes, représentées chacune par le ou les étudiant(e)s sélectionné(e)s au niveau local, accompagné(e)s de leur Doyen ou de son représentant.

Le jeudi 14 mars 2024, en fin de journée, pourra aussi être organisée une partie de jeu, à partir d'un jeu conçu / ou proposé par toute Faculté le souhaitant, entre les différents participants (doyens et étudiants).

Une exposition de photos et/ou autres supports retraçant les diverses initiatives prises au niveau local par chaque Faculté de Droit participante seront organisés par l'UBS.

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL D'ELOQUENCE

Il se déroule sur une journée, selon le calendrier fixé par la Conférence des Doyens, et selon les modalités suivantes :

- Tour de sélection :
 - Le matin de la compétition nationale, les candidats se voient remettre un sujet déterminé par la Faculté hôte ayant trait au thème de l'année de la fête du Droit.
 - Ils disposent alors de 3 heures pour préparer une intervention orale sur le dit sujet, d'une durée ne devant pas excéder 10 mn.
 - L'Université hôte doit veiller à ce que les candidats puissent bénéficier d'un environnement propice à cette préparation (salle de travail / BU). Elle peut, à son choix, offrir aux candidats l'assistance d'étudiants locaux afin de les aider dans leur préparation.
 - A l'issue du temps imparti pour la préparation de leur sujet, les candidats sont auditionnés par les différents jurys de sélections mis en place par la Faculté hôte, et au sein desquels siègent les Doyens présents, auxquels peuvent être adjointes, en cas de besoins, des personnes extérieures (enseignants de la Faculté hôte, personnalités extérieures, etc...).
 - Chaque jury de sélection désigne le ou la candidate admis à participer à la Finale.
- Finale :
 - Les candidats admis à participer à la finale à l'issue du tour de sélection s'affronteront devant un jury composé par l'Université hôte. Il comporte à parts égales, des membres présents de la CDDSP, des enseignants de l'Université hôte, des personnalités extérieures (magistrats, avocats, etc...).
 - Les candidats pourront, A LEUR CHOIX, présenter devant le jury :
 - Soit le texte préparé lors du tour de sélection,
 - Soit le texte présenté lors de la sélection dans leur université d'origine.
 - A l'issue, l'Université hôte organise une remise des prix.